

CR du CRHSCT du 20 juin 2019

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 février 2019
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mars 2019
- Suivi des groupes de travail du CRHSCT
- Suivi des décisions prises lors de la réunion du CRHSCT du 28 mars 2019
- Suivi des observations des registres santé et sécurité au travail
- Information sur les travaux en cours
- Présentation de la politique immobilière de l'Université de Lorraine (Intervention de M. Vincent Huault)
- Compte-rendu de la visite du CRHSCT à Georgiatech-CNRS réalisée le 2 mai 2019
- Mise en œuvre des préconisations suite à la visite du CRHSCT à l'ICMUB
- Modalités de badgeage au CNRS
- Questions diverses

Le point « Questions diverses » étant abordé en début de séance, le SNPTES a demandé à ce que soit ajouté le CIA (Complément Indemnitaire annuel)

En préambule, Mme la Déléguée nous présente Mme Edwidge Helmer qui lui succédera au 1 er août. Mme Jocelyne Dias assurera l'intérim sur la période de juillet.

Toujours pas de solution pour le remplacement de Mme Tréchot, médecin de prévention. Rappel de ce qui est mis en œuvre : Mme Tréchot continue d'assurer les rdv à la demande des agents du CNRS. Un relais vers d'autres médecins est également réalisé. Les dossiers en lien avec le Comité Médical sont suivis par la RH de la DR6.

Dossier à suivre pour définir une solution pérenne.

Suivi des groupes de travail du CRHSCT

Suite à la remarque du SNPTES de l'intérêt de disposer de documents « référents » dans un espace commun, Mme La Déléguée propose que soit créé un espace Core à destination des AP (Assistants de prévention). A ajouter au plan d'actions Hygiène/Sécurité

Information sur les travaux en cours

LCPME. Encagement de l'escalier principal. Réception prévue des travaux fin juillet. Sécurisation du site extérieur, démarrage des travaux prévu mi-septembre pour 3 mois

CMS. Rénovation de la façade. Réception des travaux prochainement

ATILF. Accessibilité handicap. Aménagement d'un ascenseur

CRPG. Réparation des fuites toiture/cheminée







INIST. Réfection des sanitaires pour le bâtiment Apollo, Etude en cours

LE SNPTES s'interroge sur la question du chauffage, signalé dans le cahier Hygiène et Sécurité pour l'INIST. Un relevé des températures sera effectué sur tout le site.

Présentation de la politique immobilière de l'Université de Lorraine

La stratégie immobilière repose sur l'hypothèse d'une densité raisonnée comprenant départ de laboratoires, mutualisation et rationalisation afin de limiter la dissémination des sites. L'action est axée sur l'efficacité énergétique.

L'Université se veut pilote dans sa démarche et dans son projet pour en démontrer la reconductibilité à d'autres universités.

• Compte-rendu de la visite du CRHSCT à Georgiatech-CNRS réalisée le 2 mai 2019 La visite avait pour thème l'organisation de la prévention au sein de l'unité.

Plusieurs recommandations ont été faites notamment sur la nécessité de désigner un référent Sécurité Laser ainsi qu'une personne compétente en radioprotection. Un courrier en ce sens a été envoyé par Mme la Déléguée au Directeur d'unité.

• Mise en œuvre des préconisations suite à la visite du CRHSCT à l'ICMUB

Une visite conjointe CRHSCT Université de Bourgogne et CRHSCT CNRS a eu lieu le 4 octobre 2018. La délégation participe financièrement à l'achat de matériels pour diminuer les émanations de solvants aux postes de travail.

L'ICMUB a pris en compte les remarques et a soit réalisé les actions correctives ou est en passe de les réaliser.

Une réflexion a été menée pour substituer le LiAIH4. Un retour d'expérience a été fait auprès des unités de la Délégation : fiche relative au danger du LiAiH4, produits substituants, protocole opératoire, information au personnel

Modalités de badgeage au CNRS

L'action de badgeage repose sur Agate B et nécessite d'avoir au sein de l'unité un gestionnaire chargé d'Agate et un Règlement intérieur abordant ce point.

Repose sur les principes suivants :

- Plages fixes (2 plages qui ne peuvent être inférieures à 4h au total)
- Par défaut temps de travail journalier de 10 heures avec une amplitude maximum de 12 heures
- Pause méridienne à minima de 45 minutes
- 4 badgeages par jour
- Crédit d'heures maximum de 11heures 33 en fin de mois avec une récupération en demi ou journées de congés







- Débit d'heures constaté en fin de mois qui peut être compensé à la demande de l'agent par ½ journée de congé

A définir au sein de l'unité :

- Les heures d'arrivée minimum et de départ maximum
- Le temps déduit dans le cas d'absence de badgeage pause méridienne
- Le crédit d'heures mensuel maximum
- Le débit d'heures mensuel maximum

Un échange a eu lieu sur la disparité et la prise en compte des horaires entre agents Université et agents CNRS. Les situations sont variées entre laboratoires demandeurs ou pas. Pour certains, badger est ressenti comme une contrainte. Des unités se sont rapprochées de la Délégation pour obtenir des informations sur la mise en œuvre de badgeuse. Ces demandes sont restées sans suite après concertation au sein de l'unité demandeuse.

Pas de refus a priori par la Délégation. Le point de vigilance est le nombre de licences. (Non précisé)

- Bilan repositionnement au 18 juin 2019 des 53 agents des fonctions support de l'Inist et de la fourniture de documents (FDD)
- 22 agents ont été repositionnés au sein de l'inist
- 2 agents sont partis à la retraite
- 1 agent est maintenu au sein de l'Inist pour raison médicale
- 3 agents vont partir à la retraite au 1er janvier 2020
- 1 agent est parti en détachement
- 1 agent est en détachement syndical à temps complet
- 6 agents sont partis en NOEMI/FSEP
- 5 agents en mission pérennisable ont fait l'objet d'une décision d'affectation
- 1 agent est parti en formation longue (1 an)
- 4 agents sont en mission découverte
- 2 agents sont en mission découverte en instance de pérennisation
- 2 missions découverte sont en cours de construction
- 3 projets professionnels sont en cours d'élaboration
- 17 agents sont donc toujours en cours d'accompagnement RH
- Le SNPTES s'inquiète des agents qui, à ce jour, n'ont toujours aucune mission, découverte ou pérennisable, qui sont à l'Inist et n'ont pas vocation à intégrer le nouvel organigramme, puisque qu'amenés à quitter l'Institut.







• Questions diverses : le CIA (Complément Indemnitaire annuel)

Le SNPTES a demandé à ce que soient précisées la définition/ répartition de l'enveloppe budgétaire, les règles d'attribution et l'argumentation justifiant un montant de CIA à 0. Le CIA est attribué pour tenir compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent. Une insuffisance professionnelle peut justifier qu'il ne soit pas versé. Le contenu du rapport d'activité est en cohérence avec le fait de ne pas attribuer de CIA.

Le SNPTES se tient à votre disposition pour vous fournir textes et informations à ce sujet

N'hésitez pas à vous rapprocher de nos délégués CRHST

Titulaires – Pascaline Hoël, Patrick Guillaume Suppléante – Colette Orange



